

# GUYANE

Valeur : 1,25 F

Couleurs : vert, bleu, sienne

50 timbres à la feuille



Dessiné par Odette BAILLAIS

Gravé en taille-douce  
par Cécile GUILLAME

Format vertical 22 x 36  
(dentelé 13)

## VENTE

anticipée, le 16 octobre 1976, à CAYENNE (Guyane);  
générale, le 18 octobre 1976.

La Guyane, ancienne colonie devenue en 1946 département français, est située à 9 000 km de la métropole, sur la côte nord-est de l'Amérique du Sud, entre le Brésil et le Surinam.

Ce territoire de 91 000 km<sup>2</sup>, soit un sixième de l'hexagone, de climat équatorial chaud et humide, commence par 320 km de littoral marécageux, et s'élève sur 400 km de profondeur, par de faibles plateaux, jusqu'aux monts Tumuc-Humac, sa limite méridionale.

L'histoire complexe de la Guyane peut ainsi se résumer : reconnaissance maritime par Christophe Colomb en 1498 et arrivée peu après des premiers colons, puis, en dépit de brèves occupations, par la Hollande ou le Portugal, permanence de la présence française.

Prospère à la veille de la Révolution, la contrée a changé de destin lors de l'installation du bagne en 1852, et surtout en 1855, sous le coup de la découverte de l'or. Elle fascina les travailleurs en les détournant de leurs exploitations, et imprima à l'économie du pays un rythme artificiel et spéculatif.

Depuis 1946, une ère nouvelle a commencé pour la Guyane. La départementalisation a d'abord jugulé les

endémies tropicales, paludisme, lèpre et fièvre jaune. Elle a mis en place une infrastructure sanitaire, sociale et économique : hôpitaux, dispensaires, écoles, adduction d'eau, électrification, voies de communication.

Elle continue d'équiper des installations portuaires, notamment au Degrade des Cannes, qui connaît une activité importante, à Kourou, qui est base spatiale depuis 1964, à Cayenne, appontement pour la pêche artisanale, au Larivot, centre de pêche industrielle.

Le gros effort qui reste à accomplir vise à fonder une économie saine sur l'exploitation des ressources locales, la pêche justement, les mines, l'agriculture, la forêt enfin, 8 millions d'hectares d'une richesse biologique qui ne devrait pas s'opposer à une mise en valeur rationnelle.

Cette « France équinoxiale » s'illustre ici par une composition en diptyque. D'un côté, le sol de latérite teinte de rouille les eaux du fleuve. De l'autre, palétuviers, bougainvilliers, arbres à racines palmettes se surchargent de parasites. Au centre, le morpho, qui s'en-vole dans un éclat bleu électrique, évoque ce « paradis des insectes et des oiseaux ».

